

## vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Rapport n°: Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles



Safety, quality and environmental services

Rési code :

VIINGOT	O Antwerpen-Limburg O Brabant	tél: 03 221 86 11 tél: 02 674 57 11	O Oost & West	-Vlaanderen	tél: 09 244 77 11 tél: 081 432 611	
PROCÈS VER	BAL D'EXAMEN DE CONFORMIT	1900 C ACCE SEE SE 1900 SEVE		MOITA I IATION	and the same of th	
Responsable de			ON I ROLE D'UNE	INSTALLATION	Maria Control of the	N
Nom, Prénomo N° carte d'Identit N°TVA : BE	in menu finh Nom, F	mmune:	Hay Hoy	10, 21	naire :	5
O Art 270 O m O Art 271 O po O Art 276 : renfo Données génér.	orcement O Art 276bis : ve ales de l'installation électrique :	O extension  O extension  O extension  O extension	Art 86 O Art 87 O Art 88 O Art	O Art 271bis O Art 278 O Art O Art	Unité d'habitation     Unité de travail domestiqu     Parties communes     Unité de travail	
Données distributeur Pro	mpt. kWh n° :	5 632 040 050 063	nuit :		qué Osempt. kWh non place Wh exclusif nuit :	
Données installation Câ	urant nominal maximum (A) : O20 oble d'alimentation tableau principal :	nt nominal maximum (A): O20 O25, O32 040 O50 O63 O80 O100 O				
Description installation  O Voir annexe(s)	positif diff. gég. A. C A / S.C.	2 mA Nombre de tal	bleaux:	Nombre (	de circuits terminaux :	
Contacts dir.  Résistance de  Le dispositif diffé	- contrôle visuel - scellés :  - Contacts indir.	Ω DIsolement gén a été plombé O n'a	pas été plombé	d Sché Continuité de	e terre Test dispositif diff.	
installation						
Infractions Installation existante  O Néant						
Remarques					Visa GRD ou mandata	ire :
O Néant						
Conclusion(s):  La nouvelle installation est conforme organisme de contrôle.  L'installation électrique doit être recontrôlée avant order de contrôle.  L'installation électrique doit être recontrôlée avant order de contrôle.						
Agent visiteur: Nom:	Schéma(s) de position :	nt n°: Date	0.06.2018	Pour le Dir	ecteur Général , Signature	

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

O Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.

de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

O Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite